

COMMISSION DES MOYENS DU VENDREDI 24 MAI 2013

PRESENTS :

Mesdames Claude OPHELE, Dominique VAILLANT, Nathalie MOREAU
Messieurs: Eric-Alain ZOUKOVA, Bernard BURON, Emmanuel MOYSE, Bernard YVONNET, Jean-Louis BOUQUARD, Bruno BOISSAVIT, Nicolas DEWITTE, Christian PROUST, Benoit WOLF, Alain GUEIFFIER .

PRESENTS A TITRE CONSULTATIF :

Messieurs Alain RONCIN, Président de la Commission des Moyens
Philippe DAILLOUX, Directeur des Services Financiers, MIRYAM SQUALI, Adjointe.

EXCUSES :

Mesdames Laurence CORNU-BERNOT, Danielle PODER, ELISE LAUMONIER, Agent comptable,
Messieurs : Jean Michel FOURNIER Xavier APARICIO, Laurent BRUNEREAU, Pierre GABETTE, DGS,

PERSONNES INVITES :

MME VERONIQUE BRECHET Directrice du SUFCO, ADELAÏDE CHEVESSIER-FOSSE, SUFCO.

ORDRE DU JOUR	EXPOSE ET PROPOSITIONS	AVIS DE LA COMMISSION DES MOYENS
<u>Bilan des actions SUFCO 2011 – 2012</u>	(cf. tableau en annexe N1) Présentation des projets 2013 – 2014, portés par le SUFCO, pour un total de 49 183 €, puis du détail du bilan 2011/2012, faisant apparaître un total de recettes de 1 884 000 €. Il est demandé : – une analyse comparative du reliquat reversé entre les 2 dernières années (419 347 € pour 2010/2011 et 602 458 € pour 2011/2012) en parallèle avec l'activité.	Approbation à l'unanimité du bilan 2011/2012
<u>Master environnement/territoire et paysage avec l'université « la Sagesse » (Liban)</u>	(cf. convention en annexe N° 2) présentation de ce nouveau diplôme délocalisé, dont les enseignements se déroulent tous à Beyrouth et concernent les enseignants du département Géographie de l'UFR DESS.	Approuvé à l'unanimité moins une abstention

<u>Harmonisation des prélèvements pour frais de gestion sur les M2 internationaux</u>	<p>(liste des diplômes internationaux en annexe N° 3)</p> <p>cette liste comprend les diplômes d'ingénieur et les MASTER 2 en anglais de l'EPU, pour lesquels le détail des tarifs a été voté précédemment.</p> <p>Concernant le M2 ESSAEM (IMACOF) de l'UFR sciences et techniques, il est en instance de décision et pourra être présenté ultérieurement à la Commission.</p> <p>Lorsque l'ensemble de ces diplômes internationaux sera identifié, il pourra être envisagé de relever le taux de prélèvement actuel de 3,1 % à 5 %.</p>	<p>La commission prend acte de cette information,</p> <p>l'approbation repoussée à une prochaine séance.</p>
<u>UFR médecine – Tarif de location de la salle d'anatomie</u>	<p>(Cf. tableau en annexe N°4).</p> <p>Le tableau des tarifs 2012 et 2013 de location de la salle d'anatomie est exposé, sans remarques particulières.</p>	<p>Approbation des tarifs à l'unanimité</p>
<u>Tarifs du CUEFEE 2013 2014</u>	<p>(Cf. tableau en annexe N°5).</p> <p>Le tableau des tarifs 2013 2014 comporte un découpage plus précis des tarifs ; les modifications de tarifs étant indiquées en rouge.</p>	<p>Approbation des tarifs à l'unanimité</p>
<u>Tarifs du SUAPS 2013 2014</u>	<p>Le <i>Pack' Sport</i> passe de 20 € à 22 €, pour permettre l'augmentation du volume des actions de formation et des projets d'équipement. Pour les étudiants des établissements en convention "membres actifs," le montant du <i>Pack' Sport</i> est le double de celui demandé aux étudiants de l'Université de Tours, soit 44 €.</p> <p>tableau de location des salles et de la structure d'escalade: Tarifs à revoir pour intégrer les différents coûts inhérents à la location : ménage, gardiennage, assurance,...</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p> <p>Pas de vote</p>
<u>Création d'un centre financier « U2 »</u>	<p>(Cf. projet de décision en annexe N°6).</p> <p>Proposition de créer dans l'outil SIFAC un nouveau centre financier afin de répondre aux obligations réglementaires de présentation du budget.</p>	<p>Approuvé à l'unanimité</p>
<u>Présentation de certaines fiches de suivi de dépenses par groupes de marchandises</u>	<p>(Cf. 4 fiches de suivi en annexe N°7).</p> <p>40. 34 – « traitements informatiques »</p> <p>51. 02 –« consommables en plastique et envers hors culture cellulaire »</p> <p>22. 05 et 22. 06 « équipements de téléphonie/terminaux de téléphonie »</p> <p>10. 11 et 10. 14 « épicerie et boissons »</p> <p>Il n'est pas observé de risque par rapport au seuil réglementaire des marchés.</p>	<p>La commission prend acte de cette présentation</p>

Prochaine commission, le 21 juin 2013.

Dépenses du SUFCO exercice 2012

		2012	2011	
Recettes	ARE	16 600,00	14 600,00	
	Ajustement DAP (amortissements)		627,00	
	CPAM Indemnités journalières		49,62	
	Divers remboursements (avoirs)		328,20	
	Reversement Indemnité IUT Tours		6 182,70	
	Divers recouvrements sur actions cloturées	331,27	639,96	
	Total recettes	A 16 931,27	22 427,48	
Dépenses				
		2012	2011	
Investissements	218 Mat Informatique		1 503,73	-1 503,73
Fonctionnement	606 fournitures	4 075,05	13 873,41	-9 798,36
	606 Plaquettes Dossiers Inscription	1 631,61	3 470,31	-1 838,70
	613 Location(photocopieurs, fontaines)	3 475,98	2 996,43	479,55
	615 Maintenance réparations	5 076,10	7 034,79	-1 958,69
	616 Assurance	5 460,61	5 460,61	0,00
	618 Abonnements ouvrages - Colloques - Reprographie	3 273,48	1 703,05	1 570,43
	622 Frais d'agence billets SNCF	95,60	14,34	81,26
	623 Insertions publications	12 612,96	14 317,31	-1 704,35
	624	825,24		825,24
	625 Réception - déplacements - colloques	5 546,74	7 205,11	-1 658,37
	626 Téléphone,affranchissement	13 515,86	12 118,94	1 396,92
	628 Adhésion, inscription formation, stand	2 500,06	3 425,78	-925,72
	651 licences	898,42		898,42
	658 Impayés sur actions cloturées	0,62		0,62
		4 287,92		4 287,92
	Total Fonctionnement	1 63 276,25	73 123,81	-9 847,56
Personnel	Personnel SUFCO	347 246,93	308 155,22	39 091,71
	Personnel ASH	24 000,00	24 000,00	0,00
	Total Frais de Personnel	2 371 246,93	332 155,22	39 091,71
	Total Frais de gestion et développement SUFCO	B =1+2 434 523,18	405 279,03	
	Frais de gestion et de développement SUFCO	B-A 417 591,91	382 851,55	
	Participation SUFCO/UNIVERSITE (personnel + fonctionnement)	199 002,73	123 783,69	
	Charges à répartir sur les actions 2011/2012	616 594,64	506 635,24	

Avance sur reliquats des actions 2011/2012	RECETTES			DEPENSES			RELIQUATS	Projets 2013-2014 Formation Continue	Proratisation déficit DAEU B	SOLDE	AVANCE	RESTE A VERSER	
	Droits Universitaires	Frais de Formation	TOTAL	Frais Directs/Actions	Frais Fonctionnement SUFCO + 24 000€ Personnel ASH	TOTAL							
Groupes spécifiques					30,3849 %			2,8540 %	7 946,08 €				
UFR Arts et Sciences Humaines												ARTS ET SC. H.	
CMD DU Cultures migrations et discriminations	1 452,56	7 166,80	8 619,36	10 366,90	2 618,98	12 985,88	-4 366,52			-4 366,52		CMD	
CMD DU Cultures migrations et discriminations - Abondement SUFCO		4 366,52	4 366,52			0,00	4 366,52			4 366,52		CMD	
DUH DU des hautes études de la pratique sociale	5 265,53	51 020,64	56 286,17	27 415,12	17 102,50	44 517,62	11 768,55	1 606,41	162,50	9 999,64	5 200,00	DUH	
DHP DU des hautes études de la pratique sociale "Formateurs en ostéopathie"	3 086,69	12 000,00	15 086,69	11 951,73	4 584,08	16 535,81	-1 449,12			-1 449,12	3 100,00	DHP -12000 IMPAYE	
ITS DU des hautes études de la pratique sociale IRTS	3 449,83	10 000,00	13 449,83	4 070,30	4 086,72	8 157,02	5 292,81		73,08	4 835,87	2 800,00	ITS	
PMV DU Psychomotricité du vieillissement	1 815,70	11 000,00	12 815,70	7 857,01	3 894,04	11 751,05	1 064,65		14,70	365,76	400,00	PMV	
ADO DU Psychopathologie à l'adolescence et chez l'adulte jeune	3 749,40	14 730,00	18 479,40	12 461,69	5 614,95	18 076,64	402,76		5,56	527,40	-130,20	ADO	
STP DU Techniques Projectives	3 749,40	20 235,09	23 984,49	9 092,17	7 287,66	16 379,83	7 604,66		105,00	684,52	3 500,00	STP	
GTE Master 2 Gestion des temps éducatifs	2 495,70	20 500,00	22 995,70	16 523,19	6 987,22	23 510,41	-514,71			-514,71	3 500,00	GTE -12000 IMPAYE	
MIT Master 1 Ingénierie de la formation	3 493,98	10 220,00	13 713,98	7 871,68	4 166,98	12 038,66	1 675,32	391,40	23,13	1 260,79	600,00	MIT	
FAC Master 2 Fonctions d'accompagnement en formation	4 741,83	68 524,83	73 266,66	35 410,38	22 262,00	57 672,38	15 594,28	2 091,03	215,32	13 287,93	6 900,00	FAC	
DEI Master 2 Sociologie - Diplôme d'état en ingénierie sociale DEIS /ITS	1 996,56	26 468,00	28 464,56	14 190,75	8 648,93	22 839,68	5 624,88		77,67	4 734,83	2 400,00	DEI	
SIF Master 2 Stratégie et ingénierie en formation d'adultes	4 741,83	79 008,00	83 749,83	47 955,68	25 447,30	73 402,98	10 346,85	2 390,22	142,87	7 813,76	4 300,00	SIF	
ALT Pédagogie de l'alternance		72 772,50	72 772,50	29 197,16	22 111,85	51 309,01	21 463,49	2 076,93	296,37	19 090,19	14 700,00	ALT	
											10 000,00		
TOTAL CF F3A	40 039,01	408 012,38	448 051,39	234 363,76	134 813,21	369 176,97	78 874,42	11 329,91	1 116,20	66 428,31	57 400,00	9 028,31	avance 10000 €
UFR Droit, Economie et Sciences Sociales													DROIT
ACI Améliorer la commercialisation d'un produit innovant		5 650,00	5 650,00	2 612,80	1 716,75	4 329,55	1 320,45	161,25	18,23	1 140,97	500,00	640,97	ACI
DEC DU Formation juridique pratique pour les professionnels de la construction	2 178,84	18 150,00	20 328,84	10 585,18	6 176,90	16 762,08	3 566,76	580,19	49,25	2 937,32	1 500,00	1 437,32	DEC
OPJ Formation Officiers Police Judiciaire		1 957,00	1 957,00	1 020,30	594,63	1 614,93	342,07		55,85	281,50		281,50	OPJ
GPP La gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)		2 800,00	2 800,00	910,98	850,78	1 761,76	1 038,24		79,91	943,99	400,00	543,99	GPP
CGP Les clés de la gestion de projets		6 300,00	6 300,00	1 804,35	1 914,25	3 718,60	2 581,40	179,80	35,64	2 365,96	1 200,00	1 165,96	CGP
CER Les clés de l'entretien et du recrutement		1 500,00	1 500,00	472,45	455,77	928,22	571,78		7,90	521,07		521,07	CER
ASQ Master 2 Management de la qualité et des projets	3 743,55	90 322,00	94 065,55	35 330,55	28 581,72	63 912,27	30 153,28	2 684,63	416,35	27 052,30	15 583,53	11 468,77	ASQ -3283,53/10-11
PME Master 2 Management des PME et entrepreneuriat	3 493,98	88 326,00	91 819,98	37 485,82	27 899,41	65 385,23	26 434,75	2 620,54	365,01	23 449,20	12 100,00	11 349,20	PME
GRH Master 2 Management des ressources humaines et stratégie de l'entreprise	9 982,80	159 135,00	169 117,80	70 354,59	51 386,27	121 740,86	47 376,94	4 826,62	654,18	41 896,14	26 443,44	15 452,70	GRH -9343,44/10-11
SQV Master 2 Management des équipes, santé et qualité de vie au travail				832,99		832,99	-832,99			-832,99		-832,99	SQV
LPB Licence Pro banque parcours "Conseiller clientèle Expert"				432,46		432,46	-432,46			-432,46		-432,46	LPB
TOTAL CF F3D	19 399,17	374 140,00	393 539,17	161 842,47	119 576,48	281 418,95	112 120,22	11 231,60	1 565,62	99 323,00	57 726,97	41 596,03	régul 10-11 passée / avance
Ecole Polytechnique													EPU
ING Préparation concours Ingénieur Territorial		4 166,00	4 166,00	4 080,90	1 265,83	5 346,73	-1 180,73	118,90	11,31	-1 310,94		-1 310,94	ING
ING Préparation concours Ingénieur Territorial Abondement EPU		2 000,00	2 000,00			0,00	2 000,00			2 000,00		2 000,00	ING
TOTAL CF F3E	6 166,00	6 166,00	6 166,00	4 080,90	1 265,83	5 346,73	819,27	118,90	11,31	689,06	0,00	689,06	
UFR Lettres et Langues													LETTRES
DAE A DAEU A	21 506,83	75 263,57	96 770,40	43 290,56	29 403,59	72 694,15	24 076,25	2 761,83	332,44	20 981,98	9 100,00	11 881,98	DAE A
LIT Initiation à la littérature pour la jeunesse		4 200,00	4 200,00	1 537,04	1 276,17	2 813,21	1 386,79	119,87	19,15	1 247,77	600,00	647,77	LIT
TOTAL CF F3L	21 506,83	79 463,57	100 970,40	44 827,60	30 679,76	75 507,36	25 463,04	2 881,70	351,59	22 229,75	9 700,00	12 529,75	
UFR Médecine													MEDECINE
CAR DIU Prévention réadaptation cardiovasculaires	2 178,84	13 300,00	15 478,84	4 312,69	4 703,23	9 015,92	6 462,92	441,77	89,24	5 931,91	3 000,00	2 931,91	CAR
PAG DIU Psychopathologie de la personne âgée	1 870,13	7 240,00	9 110,13	1 951,10	2 768,10	4 719,20	4 390,93	260,00	60,63	4 070,30	2 000,00	2 070,30	PAG
SAT DIU Santé au Travail	1 270,99	18 046,00	19 316,99	11 514,03	5 869,45	17 383,48	1 933,51	551,31	26,70	1 355,50	700,00	655,50	SAT
ATA DU Autisme et troubles Apparentés	3 685,83	19 210,00	22 895,83	4 045,03	6 956,88	11 001,91	11 893,92	653,45	164,23	11 076,24	3 200,00	7 876,24	ATA
EXP DU Expérimentation animale	7 610,80	49 878,85	57 489,65	26 688,90	17 468,17	44 157,07	13 332,58	1 640,75	184,09	11 507,74	6 000,00	5 507,74	EXP
RES DU Réhabilitation respiratoire	2 178,84	11 400,00	13 578,84	8 699,07	4 125,92	12 824,99	753,85	387,54	10,41	355,90		355,90	RES
TED Thérapie d'Echange et de Développement		16 510,00	16 510,00	3 037,07	5 016,55	8 053,62	8 456,38	471,20	116,76	7 868,42	4 000,00	3 868,42	TED
EST DIU Education pour la santé/ Education thérapeutique				574,16		574,16	-574,16			-574,16		-574,16	EST
NEU DIU Neurogériatrie				232,20		232,20	-232,20			-232,20		-232,20	NEU
ADD DIU Addiction et société et Alcool et société				689,03		689,03	-689,03			-689,03		-689,03	ADD
SPA DIU Soins palliatifs et d'accompagnement				1 517,28		1 517,28	-1 517,28			-1 517,28		-1 517,28	SPA
IRE DU Initiation à la réflexion éthique				590,24		590,24	-590,24			-590,24		-590,24	IRE
DQG DU Démarche qualité et gestion des risques en Ets de santé				173,45		173,45	-173,45			-173,45		-173,45	DQG
IMR Initiation aux méthodes en recherche clinique				161,52		161,52	-161,52			-161,52		-161,52	IMR
TOTAL CF F3M	18 795,43	135 584,85	154 380,28	64 185,77	46 908,30	111 094,07	43 286,21	4 406,02	652,06	38 228,13	18 900,00	19 328,13	
UFR Sciences Pharmaceutiques													PHARMACIE
MAD DU Maintien à domicile	1 997,27	8 889,63	10 886,90	5 399,68	3 307,97	8 707,65	2 179,25	310,71	30,09	1 838,45	900,00	938,45	MAD
FCC Formation continue conventionnelle des Pharmaciens d'officine		12 369,70	12 369,70	2 844,25	3 758,52	6 602,77	5 766,93	353,03	79,63	5 334,27	2 700,00	2 634,27	FCC
COT Cosmétotextile		1 400,00	1 400,00	365,92	425,39	791,31	608,69	39,96	8,40	560,33		560,33	COT
TOTAL CF F3N	1 997,27	22 659,33	24 656,60	8 609,85	7 491,88	16 101,73	8 554,87	703,70	118,12	7 733,05	3 600,00	4 133,05	
UFR Sciences et Techniques													SCIENCES ET T.
DAE B DAEU B	5 770,24	13 620,00	19 390,24	21 444,61	5 891,71	27 336,32	-7 946,08		-7 946,08	0,00		0,00	DAE B
TOTAL CF F3S	5 770,24	13 620,00	19 390,24	21 444,61	5 891,71	27 336,32	-7 946,08	0,00	-7 946,08	0,00	0,00	0,00	
CESR													CESR
ENC Initiation à l'encodage XML-TEI des textes patrimoniaux		4 800,00	4 800,00	2 081,13	1 458,48	3 539,61	1 260,39	136,99	17,40	1 106,00	500,00	606,00	ENC
TOTAL CF F3X	4 800,00	4 800,00	4 800,00	2 081,13	1 458,48	3 539,61	1 260,39	136,99	17,40	1 106,00	500,00	606,00	
Total 1 Groupes Spécifiques	107 507,95	1 044 446,13	1 151 954,08	541 436,09	348 085,65	889 521,74	262 432,34	30 808,82	-4 113,78	235 737,30	147 826,97	87 910,33	

Avance sur reliquats des actions 2011/2012	RECETTES			DEPENSES			RELIQUATS	Projets 2013-2014 Formation Continue	Proratisation déficit DAEU B	SOLDE	AVANCE	RESTE A VERSER
	Droits Universitaires	Frais de Formation	TOTAL	Frais Directs/Actions	Frais Fonctionnement SUFCO + 24 000€ Personnel ASH	TOTAL						
Conventions de partenariat												
UFR Droit, Econo Convention IRFSS												
MGC DU Médiation et gestion des conflits (groupe spécifique)	2 723,55	31 057,61	33 781,16	16 695,34	10 544,33	27 239,67	6 541,49	1 095,00		5 446,49	2 000,00	3 446,49 MGC
UFR Lettres et L Convention Conseil Régional												
DEF DU d'Etudes Françaises	726,28	14 216,00	14 942,28	701,00	4 406,00	5 107,00	9 835,28			9 835,28	9 835,28	0,00 DEF
IUT TOURS Convention Conseil Régional												
Licences Professionnelles		25 380,00	25 380,00	175,00	2 450,00	2 625,00	22 755,00			22 755,00	22 755,00	0,00 IUT TOURS
IUT BLOIS Convention Conseil Régional												
Licences Professionnelles		10 995,00	10 995,00	75,00	1 050,00	1 125,00	9 870,00			9 870,00	9 870,00	0,00 IUT BLOIS
Total 2 Conv.partenariat	3 449,83	81 648,61	85 098,44	17 646,34	18 450,33	36 096,67	49 001,77	1 095,00	0,00	47 906,77	44 460,28	3 446,49
Insertions formation initiale												
Insertions Arts et Sciences Humaines	12 842,21	45 644,87	58 487,08		25 561,13	25 561,13	20 083,74	1 302,70	277,31	18 503,73	9 800,00	8 703,73
Insertions CESR	875,71	8 700,00	9 575,71		4 872,00	4 872,00	3 828,00	248,30	52,86	3 526,84	1 700,00	1 826,84
Insertions Droit, Economie et Sciences Sociales	3 916,12	16 256,23	20 172,35		9 103,49	9 103,49	7 152,74	463,95	98,76	6 590,03	3 200,00	3 390,03
Insertions Lettres et langues	6 860,82	27 910,01	34 770,83		15 629,61	15 629,61	12 280,40	796,55	169,57	11 314,28	5 600,00	5 714,28
Insertions Médecine	11 772,24	34 808,94	46 581,18		19 493,01	19 493,01	15 315,93	993,45	211,48	14 111,00	7 000,00	7 111,00
Insertions Sciences et Techniques	4 764,97	47 036,10	51 801,07		26 340,22	26 340,22	20 695,88	1 342,41	285,77	19 067,70	9 500,00	9 567,70
Insertions Sciences Pharmaceutiques	1 247,85	11 275,00	12 522,85		6 314,00	6 314,00	4 961,00	321,79	68,50	4 570,71	2 200,00	2 370,71
Total 3 insertions FI	42 279,92	191 631,15	233 911,07	0,00	107 313,46	107 313,46	84 317,69	5 469,15	1 164,25	77 684,29	39 000,00	38 684,29
Insertions DU												
DU ASH	1 997,27	2 649,65	4 646,92		3 207,28	3 207,28	1 439,64	132,62	19,88	1 287,14		1 287,14
DU Lettres et langues	544,71	4 000,00	4 544,71		1 475,37	1 475,37	3 069,34	129,71	42,38	2 897,25	600,00	2 297,25
DU Médecine	57 612,12	283 749,24	341 361,36		134 141,34	134 141,34	207 220,02	9 742,45	2 861,27	194 616,30	97 300,00	97 316,30
Total 4 Insertions DU	60 154,10	290 398,89	350 552,99	0,00	138 823,99	138 823,99	211 729,00	10 004,78	2 923,53	198 800,69	97 900,00	100 900,69
VAE												
PRC VAE Point Relais Conseil F3V		8 186,90	8 186,90	7 416,36	6,2%	507,59	7 923,95	262,95	233,65	3,63	25,67	25,67 PRC
ACC VAE Accompagnements		23 485,10	23 485,10	21 346,12		1 456,08	22 802,20	682,90	670,26	9,43	3,21	3,21 ACC
VAE VAE 85 et 2002 + Frais Dossiers	11 837,66	19 720,31	31 557,97	28 665,24		1 957,54	30 622,78	935,19	901,34	12,94	20,91	20,91 VAE
Total 5 VAE	11 837,66	51 392,31	63 229,97	57 427,72	3 921,21	61 348,93	1 881,04	1 805,25	26,00	49,79	0,00	49,79
Reversement des Droits Universitaires de Formation Initiale							42 279,92			42 279,92		42 279,92 Droits versés / CF: U
Financement ING/EPU et CMD/SUFCO			0,00				0,00			0,00		0,00
Total 1+2+3+4+5	225 229,46	1 659 517,09	1 884 746,55	616 510,15	616 594,64	1 233 104,79	651 641,76	49 183,00	0,00	602 458,76	329 187,25	273 271,51

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE FACULTE

Séance du 4 avril 2013

Sous la Présidence de Madame le Doyen Claude Ophèle

Ordre du jour :

- Convention de coopération du Master en Environnement, Territoire et Paysage entre l'Université François Rabelais de Tours et l'université la Sagesse de Beyrouth .

Compte rendu :

- Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité la convention de coopération du Master en Environnement, Territoire et Paysage, avec 3 demandes de précisions :
 - 1) Ajouter les MCC à l'annexe pédagogique.
 - 2) Modifier l'article 4-4 alinéa 2 en remplaçant «l'UFRT» par « les établissements partenaires».
 - 3) Ajouter que le seuil d'ouverture est fixé à 13 étudiants minimum.

Tours le 4 avril 2013
Le Doyen,



Claude OPHELE.

**Convention de coopération
concernant la mise en place d'un double diplôme
de Master en Environnement, Territoire et Paysage**

**entre
l'Université François-Rabelais de Tours
France**

**et
Université La Sagesse, Beyrouth, Liban**

Vu le Code de l'Education ;

Vu le décret N°85-1124 du 21 octobre 1985 relatif à la coopération internationale des établissements publics d'enseignement supérieur relevant du Ministère de l'Education Nationale ;

Vu le décret N°2005-450 du 11 mai 2005 relatif à la délivrance de diplômes en partenariat international ;

Conformément à la Charte de qualité relative aux diplômes en partenariat international adoptée par l'Université François-Rabelais de Tours lors de son Conseil d'administration du 4 octobre 2010 ;

Pour la France,

et

Vu le décret no. 1947 du 21 Décembre 1999 instituant la Faculté des Sciences Politiques et Relations Internationales à l'Université la Sagesse – Beyrouth

Vu l'approbation officielle des diplômes (Licence / Master) délivrés par cette faculté;

Vu les dispositions des statuts de l'Université quant à la conclusion des conventions de coopération et de double diplomation avec des universités partenaires, libanaises et étrangères;

Vu la nécessité ressentie au Liban d'assurer une spécialisation supérieure (niveau Master) en politique de l'environnement et gestion du territoire dans le cadre du développement durable;

Pour le Liban,

La convention suivante est passée

ENTRE

L'Université François-Rabelais de TOURS, représentée par son Président
Monsieur Loïc Vaillant d'une part,

ET

L'Université La Sagesse, Beyrouth, représentée par son Recteur
Monseigneur Camille Moubarak d'autre part,

Il est convenu ce qui suit :

1. OBJECTIF DE LA CONVENTION

Par la présente convention, les partenaires manifestent leur volonté commune de mettre en place une formation menant à la délivrance d'un double diplôme de Master en Environnement, Territoire et Paysage. Ce diplôme s'appuie, pour l'Université François-Rabelais de Tours, sur le diplôme de Master, **Gouvernance territoriale, spécialité Environnement, Territoire et Paysage**, et pour l'Université La Sagesse, Beyrouth, sur le diplôme de Master en Sciences politiques et relations internationales, spécialité **Politiques de l'environnement et gestion du territoire. Ce double diplôme ne concerne que le niveau M2.**

La formation proposée, élaborée conjointement par les partenaires, est destinée à former des spécialistes en cette matière en vue d'assurer les meilleures conditions pour un environnement sain et une contribution efficace à un développement durable dont le pays et la région ont sensiblement besoin.

L'objectif de cette convention est de définir les conditions et modalités d'organisation de la formation, ainsi que les responsabilités qui incombent à chaque établissement.

2. DISPOSITIONS ADMINISTRATIVES

2.1. Mise en œuvre et gestion de la formation

L'équipe pédagogique, chargée de la mise en place des enseignements est composée de :

Pour la partie Libanaise :

Christiane Sfeir Architecte- paysagiste, Responsable du Master Politiques de l'environnement et gestion du territoire de l'ULS

-Noura Bayrakdarian, Docteur en Sciences Politiques

-Bernadette Abi Saleh, Docteur en Environnement

-Nadine Nassif, Docteur en Droit environnemental

Pour la partie française :

Jean Louis Yengué, Maitre de conférences en géographie, responsable du Master ETP de l'UFRT

Evelyne Gauché, Maitre de conférences en géographie

Alain Génin, Maitre de conférences en géographie

Marion Amalric, Maitre de conférences en géographie

Isabelle La Jeunesse, Maitre de conférences en géographie

Le bon déroulement de la formation est assuré par Christiane Sfeir (Partie libanaise) et Jean Louis Yengué (partie française)

2.2. Elaboration du programme de la formation

Le programme pédagogique est élaboré conjointement par les établissements partenaires et annexé à la présente convention ; il couvre l'ensemble de la période d'études jusqu'à l'obtention du titre de Master.

2.3. Evaluation de la formation

Un comité de pilotage est créé. Il est composé de

-Pour la partie libanaise

Christiane Sfeir,

Antoine Saad,

Bernadette Abi Saleh

-Pour la partie française

Jean Louis Yengué

Evelyne Gauché

Alain Génin

Il se réunira au moins une fois par an. Il est chargé d'examiner les résultats de la coopération, de restituer un bilan pour chaque établissement partenaire et de proposer les décisions nécessaires à toute amélioration ou extension du programme de coopération. Le bilan des actions réalisées sera transmis chaque année au Service des Relations Internationales de l'Université François-Rabelais de Tours et au service ad hoc de l'Université La Sagesse.

En outre, la formation sera évaluée annuellement par le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) de l'Université François-Rabelais de Tours.

3. ADMISSION ET SUIVI DES ÉTUDIANTS

3.1. Procédure

Les établissements partenaires conviennent d'examiner conjointement les dossiers des candidats selon les critères suivants :

- Conditions d'accès à la formation : pour être admis à s'inscrire en double diplôme de Master en Environnement, Territoire et Paysage, les étudiants doivent être titulaires d'un diplôme immédiatement inférieur à celui délivré au terme de la formation, soit :

o pour la France : M1 ou équivalent en Droit, Géographie, Aménagement, Urbanisme, Ecologie, Histoire, Sociologie, Paysage, Architecture, Economie et toute autre discipline en lien avec le paysage et l'environnement ;

o pour le Liban : M1 ou licence (4 ans) ou maîtrise (selon l'ancien régime) en Sciences Politiques, Droit, Gestion, Information, Agronomie, Génie, Architecture, Economie, Histoire, Géographie, Sociologie, Tourisme, et toute autre discipline liée à cette spécialisation.

A titre exceptionnel, ils peuvent être soumis à une procédure de validation d'acquis après étude du dossier et entrevue avec le jury mixte.

- Compétences linguistiques : pour suivre les enseignements en langue française de l'Université François-Rabelais de Tours, les étudiants doivent posséder un niveau de français correspondant au minimum au niveau B2 du Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (Décision du Conseil d'administration du 12 décembre 2005).

- Dépôt d'un dossier de candidature dans les délais impartis. Ce dossier comprendra : le dossier de candidature, une copie des relevés de notes pour chaque année d'étude après le bac, , une copie des diplômes obtenus après le bac avec traduction en français certifiée conforme, une lettre de motivation précisant les objectifs et le projet professionnel. (à l'attention du responsable de formation) 1 page maximum, un Curriculum Vitae (1 page maximum),

- Présentation orale devant un jury d'admission, en français.

3.2. Inscription

Les étudiants souhaitant le double diplôme devront être :

- Inscrits à l'Université François-Rabelais de Tours.

- Également inscrits à l'Université La Sagesse de Beyrouth.

Ces étudiants s'acquitteront des droits d'inscription auprès de l'Université François-Rabelais de Tours. Les étudiants s'acquitteront également des droits d'inscription et des frais annuels de scolarisation à la Faculté de Sciences Politiques et de l'Université La Sagesse, définis par l'établissement d'accueil.

Puisqu'une double inscription est prévue, les étudiants devront payer les frais fixés par l'Université La Sagesse en sus des frais d'inscription dans l'Université de Tours. Les frais de scolarité sont calculés le jour de l'inscription administrative.

Pour l'UFRT, ils sont fixés nationalement par arrêté ministériel et s'élevaient à 250 € en septembre 2012

Pour l'ULS, ils étaient de 4632,72 € (6000\$) en septembre 2012.

3.3. Droits et obligations

- Pour les étudiants :

- o Ils doivent se conformer aux dispositions administratives de chaque établissement ;
- o Ils doivent contracter, à leurs frais, une assurance médicale obligatoire adaptée, incluant les frais médicaux spécifiques, l'hospitalisation et le rapatriement, et en apporter la preuve ;
- o Ils doivent prendre en charge l'ensemble des dépenses afférentes à la formation et particulièrement celles liées au séjour dans l'établissement d'accueil (assurance responsabilité civile, transport, hébergement, restauration, dépenses personnelles et le cas échéant, celles des accompagnants à charge) ;

- Pour les établissements partenaires :

- o Ils s'engagent à assister les étudiants pendant toute la durée de la formation, sur les plans administratif et pédagogique ;

4. ORGANISATION DES ÉTUDES

4.1. Organisation des enseignements

Tous les enseignements se déroulent au Liban, dans les locaux de l'Université La Sagesse, qui assure la logistique nécessaire à la réalisation de la formation, conformément à l'annexe pédagogique. Un enseignement à distance (vidéoconférence) pourra être mis en place.

La formation est d'une durée totale d'un an et compte, pour le diplôme français, 30 ECTS par semestre, soit un total de 60 ECTS.

La langue officielle de la formation est le français.

L'organisation détaillée de la formation est présentée dans l'annexe I, notamment les éléments suivants : durée de la formation, crédits ECTS, langue(s) d'enseignement, modalités pédagogiques (stage/visite de terrain).

Le schéma de mobilité (enseignants qui se déplacent pour assurer des cours au Liban) sera défini au début de chaque année en coordination avec les deux partenaires.

A l'issue des périodes d'enseignement, un travail personnel de fin d'étude donnera lieu à un stage ou à un mémoire de recherche (au choix).

4.2. Stage

Si l'étudiant opte pour la réalisation d'un stage, un rapport de stage de 40 à 60 pages rédigé en français sera présenté lors d'une soutenance orale à l'issue de la formation devant un jury mixte. Un résumé d'une dizaine de pages en anglais pourra être réalisé.

Les modalités de rédaction du rapport de stage (nature, structure, contenu) et de la soutenance (durée, langue, composition du jury...) sont détaillées dans l'annexe II.

4.3. Mémoire de recherche

Si le choix de l'étudiant se porte sur la réalisation d'une recherche, un mémoire de 70 à 90 pages avec le français comme langue de rédaction sera soutenu devant un jury mixte constitué par des membres des deux universités. Un comité mixte (enseignants de l'UFRT et de l'ULS) pourra aider au choix des sujets et un jury mixte sera chargé de superviser la recherche. Un résumé d'une dizaine de pages en anglais pourra être réalisé.

Les modalités de rédaction du mémoire de recherche (nature, structure, contenu.) et de soutenance (durée, langue, composition du jury...) sont détaillées dans l'annexe III.

4.4. Evaluation des étudiants

Les établissements partenaires déterminent ensemble les conditions et modalités d'évaluation des étudiants et d'attribution du diplôme :

Chaque partenaire conçoit les sujets d'examen des éléments pédagogiques dont il est responsable, en assure la surveillance physique et la correction.

A la fin de l'année universitaire, un jury mixte composé des représentants de chaque Université se prononce sur l'obtention du diplôme sous réserve qu'ils aient satisfait au contrôle des connaissances (notes obtenues en validation des enseignements et notes de stage ou de mémoire de recherche). Le Jury fournit un relevé de notes mentionnant les crédits ECTS obtenus. Les étudiants reçoivent un double diplôme de Master en Environnement, Territoire et Paysage (pour l'Université François-Rabelais de Tours) et du Master en Politique Environnementale (pour l'Université La Sagesse).

5. POURSUITE D'ÉTUDES ET DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

La formation proposée permet l'inscription en thèse dans la mesure où elle valide un niveau Master 2.

Débouchés professionnels possibles :

- Cadre dans les collectivités territoriales
- Cadre dans le secteur privé des domaines liés à l'Environnement, l'Architecture, l'Aménagement
- Cadre dans des ONG
- Ingénieur de recherche et d'étude dans la recherche publique ou privée

6. ACTIVITÉS DE COOPÉRATION

Les établissements partenaires s'efforcent de réaliser des actions de coopération afin de favoriser les échanges d'expériences et le transfert de compétences.

7. DISPOSITIONS FINANCIÈRES

Les établissements partenaires s'accordent sur la nature et le montant des charges spécifiques et communes engagées (cours spécifiques à la formation proposée en partenariat, cours de langue pour préparer la mobilité des étudiants, brochures de présentation du programme et autres supports de communication,...) ; elles font l'objet d'une annexe financière jointe à la présente convention.

Ils s'efforcent de rechercher, unilatéralement et/ou conjointement, les ressources financières nécessaires à la mise en place et à la pérennisation de la formation proposée en partenariat.

Un budget équilibré devra être établi annuellement.

Les engagements de l'Université La Sagesse sont les suivantes :

- prise en charge des missions des enseignants-chercheurs de Tours (billets d'avion et per-diem),
- versement à l'Université de Tours, en deux fois : des frais d'inscription des étudiants; des coûts des vacances effectués par les enseignants de Tours (selon un taux horaire correspondant au tarif des heures complémentaires en vigueur à l'Université de Tours); d'une somme forfaitaire de 3000€/an comme frais de gestion administrative et de coordination.

Ces éléments sont précisés dans l'annexe financière.

8. DISPOSITIONS JURIDIQUES

La présente convention entrera en vigueur après signature par les deux parties et approbation par les autorités compétentes. Sa validité est de 5 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties avec préavis de 6 mois, la dénonciation ne pouvant prendre effet avant la fin de l'année universitaire en cours. En cas de dénonciation de cette convention, les étudiants déjà engagés dans la formation terminent l'année universitaire.

En cas de révision ou de renouvellement, la convention sera à nouveau présentée aux autorités compétentes, conformément à la réglementation en vigueur.

Si des difficultés surviennent, les établissements partenaires s'engagent à tenter de résoudre le litige à l'amiable, par voie de conciliation directe, en réunissant le comité de pilotage du programme. Si le litige persiste, les établissements partenaires s'en remettraient au tribunal compétent sur le territoire français.

Le présent document est reproduit en 2 (deux) exemplaires signés en français.

Université François-Rabelais de Tours

Université La Sagesse, Beyrouth

Le Président

Le Recteur

Loïc Vaillant

Camille Moubarak

Annexe 1

DETAIL MAQUETTE PEDAGOGIQUE MASTER 2 ETP –2013-2017
REPARTITION VOLUME HORAIRE France-Liban

Semestre 9 et 10 / UE	Coeff	ECTS	Eléments pédagogiques	Enseignants Répartition France - Liban	CM	TD	Durée totale/étudiant	Modalités des Contrôles des Connaissances Session S1	Modalités des Contrôles des Connaissances Session S2
SEMESTRE (S9)									
UE 1 : FONDAMENTAUX	6	9					90 H		
	2	3	EC 11 Approches croisées de l'Environnement	Tours (MA et ILJ)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 12 Environnement et sociétés	Tours (AD)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 13 Le concept du paysage et méthodes d'analyse	Liban (CS)	30			Ecrit	Ecrit
UE 2 : NATURE ET PAYSAGE	6	9					90 H		
	2	3	EC 21 Diagnostic territorial	Tours (EG)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 22 Nature et ville	Tours (JLY)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 23 Risques environnementaux	Tours (AG)	30			Ecrit	Ecrit
UE 3 : GESTION DES RESSOURCES	8	12					90 H		
	2	3	EC 31 Contrôle et évaluation des politiques publiques	Liban (AL)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 32 Politiques patrimoniales	Liban (OK)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 33 Action publique et développement durable	Liban (NN)	30			Ecrit	Ecrit
	2	3	EC 34 Gouvernance territoriale et enjeux de l'aménagement	Liban (FK)	30			Ecrit	Ecrit
TOTAL SEMESTRE (S9)	22	30			300	00	300 H		
SEMESTRE (S10)									
UE 8 : PROBLEMATIQUE	10	30							
	2	3	Construction de problématique	Tours (MA/AG)	25			Ecrit	Ecrit
	2	3	Méthodologie de la recherche	Tours (ILJ / JLY)	25			Ecrit	Ecrit
	1	1	Normes rédactionnelles	Liban (NB)		30		Ecrit	Ecrit
UE : Mémoire	5	23	Mémoire de recherche ou mémoire de stage	Tours		5		Ecrit et Oral	Ecrit et Oral
Total Semestre (S10)	10	30			50	30	80 H		
Total Master 2	32	60			350	30	380		

Annexe 1

Le nombre d'inscrits minimum est de 13 et maximum est de 25

Répartition heures

UFRT	200 Heures	57%
ILS	150 Heures	43%
TOTAL	350 Heures	100%

Répartition ECTS

UFRT	44 ects	73%
ILS	16 ects	27%
TOTAL	60 etcs	100%

Liste des enseignants :

Partie France

Jean Louis Yengué, Maitre de conférences en géographie, responsable du Master ETP de l'UFRT

Evelyne Gauché, Maitre de conférences en géographie

Alain Génin, Maitre de conférences en géographie

Marion Amalric, Maitre de conférences en géographie

Isabelle La Jeunesse, Maitre de conférences en géographie

Alain Dutour, Maître de conférences en Géographie

Partie Liban

Christiane Sfeir Architecte- paysagiste, Responsable du Master Politiques de l'environnement et gestion du territoire de l'ULS

Noura Bayrakdarian, Docteur en Sciences Politiques

Bernadette Abi Saleh, Docteur en Environnement

Amine Lebbos, Docteur en Sciences Politiques

Annexe 1

Farid Kassouf , Architecte-urbaniste

Oussama Kallab Architecte -Préservation du Patrimoine

Description des cours

Approches croisées de l'Environnement

Exposé des différentes approches du paysage et de l'environnement au niveau géographique (géographie sociale, géographie physique)

Isabelle et Marion

Environnement et sociétés

Comment définir l'environnement ? Notion d'écosystèmes naturels et modifiés par l'homme. Comment définir la « qualité » de l'environnement ? Cas de l'eau, de l'air, des sols. Pourquoi et comment, en raison des mutations paysagères et environnementales, les évolutions et la maîtrise de l'environnement et des paysages sont-elles devenues des enjeux sociaux et politiques ?

Alain Dutour

Le concept du paysage et méthodes d'analyse

Balisage du concept de paysage contemporain dans les sciences de l'action (aménagement). Etude des attributs et des sens associés au concept. Esquisse de l'instrumentation du concept de paysage dans des perspectives de projet, de gestion, de mise en valeur et de présentation. Approfondissement des études paysagères. Connaissances reliées aux méthodes d'évaluation paysagère et environnementale.

Christiane Sfeir

Diagnostic territorial

Evelyne Gauché

Nature et ville

Sont abordées ici les services écosystémiques de la nature en ville.

jly

Risques environnementaux

Typologie des risques et des nuisances : pollution, déchets, inondations, éboulement etc. Prise en compte des risques et nuisances dans les politiques locales : contraintes dans le choix d'affectation d'espaces et mesures de prévention (inondation et éboulement), mesures de gestion (traitement des déchets etc)

Alain Génin

Contrôle et évaluation des politiques publiques

Principaux critères d'évaluation d'une politique publique ; grands principes méthodologiques d'une évaluation ; finalités de l'évaluation de l'action territoriale.

Amine Lebbos

Politiques patrimoniales

Outils de protection du patrimoine naturel et du patrimoine bâti au niveau libanais et moyen oriental.

Oussama Kallab

Action publique et développement durable

Présentation des principes de l'action environnementale et du développement durable (agenda 21 , plans climats territoriaux, ville durable....)

Nadine Nassif

Gouvernance territoriale et enjeux de l'aménagement

Présentation du système d'acteurs locaux et notamment les liens entre élus et agents publics. Il s'agit aussi d'aborder les notions de politique de gestion (communautaire, collaborative...) des ressources naturelles, de gouvernance participative, planification hydrologique et politique territoriale au Liban.

Farid Kassouf

Construction de problématique

Construit à partir d'une réflexion épistémologique et de la présentation de processus de recherche, ce cours est une introduction aux principaux champs de recherche dans le domaine de l'environnement et du paysage, à la production de concepts et à l'utilisation de concepts des sciences sociales. L'objectif est non seulement d'apporter un appui à la formulation de la question de départ, à la conception d'une problématique et d'hypothèses de recherche, mais aussi le développement de la capacité d'analyse critique de travaux de recherche. Pour les étudiants, ce cours constitue enfin l'amorce d'un regard réflexif sur leurs pratiques personnelles de recherche.

Marion et Alain G

Méthodologie de la recherche

Isabelle et jly

Normes rédactionnelles

liban

ANNEXE FINANCIERE

Le diplôme s'autofinçant totalement, en conséquence, outre la rémunération des enseignements dispensés par les universitaires et/ou professionnels recrutés sur place ainsi que les charges afférentes, l'ULS se charge entièrement des frais, rémunérations et droits suivants selon les conditions ci-dessous, conformément à la convention de coopération concernant la mise en place d'un double diplôme de Master en Environnement, Territoire et Paysage entre l'Université François-Rabelais de Tours France et Université La Sagesse, Beyrouth, Liban :

Frais de logistique liés aux déplacements des enseignants ou professionnels missionnés par l'Université François Rabelais de Tours :

* **Frais de logistique liés aux déplacements prises en charges par La Sagesse** des enseignants ou professionnels missionnés par l'Université François Rabelais de Tours prises en charge par La Sagesse :

* Billets d'avion + Frais d'acheminement à l'aéroport

* Indemnités journalières (Per diems) selon le taux de la commission européenne qui couvrent le logement, les repas, les frais de transport à l'intérieur du lieu de mission et les menues dépenses. Dans sa dernière mise à jour (15/12/2012) applicable au 1/01/2013, il est de 232 € / jour.
http://ec.europa.eu/europeaid/work/procedures/implementation/per_diems/index_fr.htm

Rémunérations des enseignements assurés par les universitaires et/ou professionnels de Tours missionnés à Beyrouth :

* Rémunération des vacances selon un taux horaire correspondant au tarif des heures complémentaires en vigueur à l'Université de Tours.

Droits d'inscription des étudiants :

Les candidats retenus doivent obligatoirement procéder à une inscription individuelle auprès de l'Université de Tours par l'intermédiaire de l'ULS en s'acquittant des droits d'inscription en vigueur à l'Université de Tours.

Frais de gestion administrative et de coordination

En sus des frais d'inscription, l'Université La Sagesse s'engage à verser à l'U.F.R Droit Economie et Sciences Sociales de l'Université de Tours une somme forfaitaire de 3000€/an comme frais de gestion administrative et de coordination.

L'ensemble de ces frais seront versés à Monsieur l'Agent comptable de l'université de Tours en 2 fois part égale au mois de décembre et Mars.

CREATION ET RENOUVELLEMENT DE Diplômes internationaux 2013 - Commission des Moyens du 24 mai 2013

Création / renouvellement	Type	Niveau	Intitulé	Etablissements partenaires	COMPOSANTES RESPONSABLES	PUBLIC	Avis favorable CEVU	Avis favorable CM	Vote CA	Nombre d'inscrits attendu	Recettes selon convention		Dépenses selon convention		Droit de base national (ref. 2012/2013) à actualiser	Médecine préventive	Sécurité sociale	Assurance complémentaire étudiante	Droits spécifiques composante	Assiette de prélèvement pour frais de gestion centraux	Taux de prélèvement pour frais de gestion centraux	
											Recettes Partenaire	Recettes UFR	Dépenses Partenaire	Dépenses UFR								
1	Création	Diplôme international délocalisé	M2	Environnement, territoire et paysage	Université La Sagesse - Beyrouth (Liban)	UFR DESS JL YENGUE C SFEIR	FI	22-mai-13	examen le 25 mai 13		13	Droit base 250/ét/dt/an Droits Liban 4633/ét/dt/an	Forfait reversé par l'Univ La sagesse à l'UFR DESS 3000/an	Déplacements et HC des enseignants de Tours Frais de gestion pour UFR	-	250	-	-	-	-		
2	Renouvellement	Diplôme en anglais	M2	Electronic and Mechanical Engeneering (EME)	/	EPU N.Ranganathan N.Batut	FI	23-sept-10		04-oct-10					250	5	207	108	3430 + 2000 (stage)	4 000 ou 6 000	3,1%	
3	Renouvellement	Diplôme en anglais	M2	Computer Aided Decision Support (CADS)	/	EPU V.T'Kindt	FI	09-sept-10		04-oct-10					250	5	207	108	3430 + 2000 (stage)	4 000 ou 6 000	3,1%	Ouverture sept 2013
4	Renouvellement	Diplôme en anglais	M2	Planning and Sustainability / parcours Urban and Regional Planning (URP)	/	EPU A.Hamdouch Cl.Cazeaud	FI	23-sept-10		04-oct-10					250	5	207	108	3430 + 2000 (stage)	4 000 ou 6 000	3,1%	
5	Renouvellement	Diplôme en anglais	M2	Planning and Sustainability / parcours Engeneering Sciences for Sustainable Aquatic Ecosystem Management (ESSAEM)	/	UFR ST - Imacof C.Boisneau	FI	23-sept.-10		04-oct-10	15				EN INSTANCE DE DECISION						Ouverture janvier 2014	
6	Renouvellement	Diplôme international	ingénieur 1	Aménagement Mundus	Diverses universités Chine	EPU JL. Boucard	FI								596	5	207	108	3084	4 000	3,1%	
7	Renouvellement	Diplôme international	ingénieur 1	Informatique Mundus	Diverses universités Chine	EPU JL. Boucard	FI								596	5	207	108	3084	4 000	3,1%	
8	Renouvellement	Diplôme international	ingénieur 1	Informatique industrielle Mundus	Diverses universités Chine	EPU JL. Boucard	FI								596	5	207	108	3084	4 000	3,1%	
9	Renouvellement	Diplôme international	ingénieur 1	Electronique Mundus	Diverses universités Chine	EPU JL. Boucard	FI								596	5	207	108	3084	4 000	3,1%	
10	Renouvellement	Diplôme international	ingénieur 1	Mécanique Mundus	Diverses universités Chine	EPU JL. Boucard	FI								596	5	207	108	3084	4 000	3,1%	

Tarifs de location de la salle d'anatomie de la Faculté de Médecine de Tours

Détail de la prestation	2012						2013					
	Tarif "Académie"			Tarif Privé			Tarif "Académie"			Tarif Privé		
	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC	HT	TVA	TTC
préparation salle	140,00	27,44	167,44	230,00	45,08	275,08	150,00	29,40	179,40	240,00	47,04	287,04
mise à disposition salle + tables + actes techniques 1 jour 1 à 5 participants	220,00	43,12	263,12	460,00	90,16	550,16	230,00	45,08	275,08	480,00	94,08	574,08
mise à disposition salle+ tables+ actes techniques 1jour 1 6 à 10 participants	370,00	72,52	442,52	750,00	147,00	897,00	380,00	74,48	454,48	790,00	154,84	944,84
mise à disposition salle + tables + actes techniques 1 jour 1 11 à 20 participants	710,00	139,16	849,16	1 500,00	294,00	1 794,00	730,00	143,08	873,08	1 580,00	309,68	1 889,68
mise à disposition salle+ tables + actes techniques 1jour 1 21 à 30 participants	1 040,00	203,84	1 243,84	2 250,00	441,00	2 691,00	1 050,00	205,80	1 255,80	2 370,00	464,52	2 834,52
mise à disposition salle + tables + actes techniques 1 jour 1 31 à 40 participants	1 260,00	246,96	1 506,96	3 000,00	588,00	3 588,00	1 280,00	250,88	1 530,88	3 160,00	619,36	3 779,36
rangement , nettoyage, traitement des effluents 1 tranche de 10 participants 1 jour	220,00	43,12	263,12	290,00	56,84	346,84	230,00	45,08	275,08	310,00	60,76	370,76
mise à disposition microscope opératoire 1 jour 1 microscope (max.4 microscope/jour)	340,00	66,64	406,64	340,00	66,64	406,64	350,00	68,60	418,60	350,00	68,60	418,60

Demande de modification des tarifs CUEFEE 2013-2014

Les modifications / nouveautés demandées apparaissent en rouge.

Publics	Objet et descriptif	Tarifs
Etudiants internationaux du CUEFEE Parcours complets	Inscription semestrielle : <u>Premier ou second semestres</u>	1500 € (apogée)
	Inscription annuelle :	2100 € (apogée) Inscriptions Scolarité UFR Lettres et Langues
	Frais de dossier non-remboursables (déduits des frais d'inscription)	100 €
	Options facultatives : offre non obligatoire proposée aux étudiants 18h de cours (15 étudiants maximum)	140€
	Cours facultatif de préparation au TCF DAP, (Test obligatoire pour les candidats à une L1 et L2) 9h de cours (20 étudiants maximum)	30€
	COURS INTENSIF INTEGRATION L1 (convention) (sécurité sociale comprise)	2700 euros (groupe de 20) (apogée) 3510 euros (groupe de 15)(apogée)
	Etudiants admis à refaire une année Au cuefee (programme convention)	500 euros (apogée)
Passation TCF	Passation du TCF – Epreuves de base	65€ / 70€ Inscriptions CUEFEE
	Passation du TCF – Epreuves optionnelles (écrit ou oral)	35€ / 40€ Inscriptions CUEFEE
Etudiants d'échanges	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours	50 € Inscriptions CUEFEE
	Stage linguistique intensif de pré-rentrée –	30 € Inscriptions CUEFEE
Etudiants inscrits en filière classique UFRT	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	250€ / 60€ par cours choisi : 60€ pour 1 cours 120€ pour 2 cours 180€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE
Assistants étrangers en poste dans un établissement relevant du primaire, du secondaire ou du supérieur.	Forfait semestriel pour le suivi de 72h de cours maximum dans l'offre étudiants d'échanges (3 cours de 24h).	500 € / 125€ par cours choisi : 125€ pour 1 cours 250€ pour 2 cours 375€ pour 3 cours Inscriptions CUEFEE

Eléments à prendre en compte :

Etudiants internationaux du CUEFEE :

Création d'un cours facultatif de préparation au TCF DAP (test obligatoire pour les candidats à une L1 ou L2.)

Base de calcul :

- Groupe de 20 étudiants / 9h de cours rémunérés en HTD (coût : environ 60€/h)
- 540€/20= 27€ par étudiant

Tarifs passation TCF :

Augmentation de 5€ par épreuve pour couvrir l'augmentation des tarifs du CIEP qui organise ces tests.

Etudiants inscrits en filière classique UFRT :

Cours de renforcement linguistique ouvert aux étudiants étrangers déjà inscrits en filière.

Proposition de tarif discutée avec Alain Roncin et liée à la modification de l'offre de formation de ces étudiants validée en CEVU.

Base de calcul :

- *Coût : groupes de 25 étudiants / cours de 24h rémunéré en HTD (60€/h) soit 57,60€ par étudiant*

Assistants étrangers en poste dans un établissement relevant du primaire, du secondaire ou du supérieur.

L'offre qui leur est destinée sera modifiée puisqu'ils bénéficieront à partir de la rentrée prochaine des cours ouverts aux étudiants UFRT déjà inscrits en filière.

Base de calcul :

- *tarif 2012-2013 : 500€ pour 96h de cours / tarif 2013-2014 calculé au pro-rata des heures proposées, soit 72h au lieu de 96h → 375€*
- *possibilité de choisir 1 à 3 cours de 24h chacun, soit 125€ par cours*

TECHNIQUE BUDGETAIRE : OUVERTURE D'UN CENTRE FINANCIER U2

La nouvelle présentation budgétaire réglementaire comporte des états dits de « budget propre individualisé », correspondant à chaque composante de l'université.

Pour permettre leur édition automatique dans le progiciel SIFAC, il convient de créer un centre financier de rang 2, pour l'entité centrale « 'U ».

Le conseil d'administration, après en avoir délibéré, décide

- D'approuver la création d'un centre financier U2 telle que décrite ci-dessus

ANNEXE 7 : 4 fiches de suivi de dépenses

16 pages

Fiche de suivi des Dépenses par nature					
Exercice	2012	Date de réalisation	10/04/2013	Responsable	SAVINEAU
Version	1	Précédente		Motif	

Groupe de marchandise	10.11 10.14	intitulé	Epicerie et Boissons
Comptes comptable	62570000		intitulé Réception

Marché associé (oui/non)	non	numéro	période	fournisseur
Réceptions		2011SER110027-030	2011-2013	CROUS Théorème Rousseau Marceul
Réceptions		12SER1201165-168	2012-2014	CROUS

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
10.11	5 738,13	21 729,38	21 806,67	37 749,13	19 967,88		
10.14	6 362,60	11 188,07	11 400,38	56 314,34	23 966,74		
montant	12 100,73	32 917,45	33 207,05	94 063,47	43 934,62	-	-
variations		172%	1%	183%	-53%		

Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant total							
coût moyen							
Culligan	-	660,16	4 524,07	6 965,11	2 535,19		
	-	44,01	57,26	61,09	55,11		
Autobar	-	-	453,00	3 147,58	750,68		
	-	-	90,60	112,41	150,13		
Monoprix	601,38	1 024,18	1 027,34	5 170,03	2 662,66		
	66,82	29,26	38,04	53,85	59,17		
Auchan	3 695,66	4 341,19	6 669,53	14 520,95	3 916,19		
	31,85	36,17	28,99	36,94	65,27		
Carrefour	487,83	949,49	3 203,94	8 721,19	2 537,96		
	40,60	49,97	41,07	39,46	79,31		

Ecart	Coût unitaire le moins élevé et le plus élevé par sous nature.						
sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
10.11	0,84	1,06	0,34	0,04	1,04		
	830,02	10 752,00	3 570,00	2 709,85	2 990,00		
10.14	0,74	0,75	0,08	0,04	0,04		
	374,83	284,50	507,50	2 500,00	2 162,00		

seuil alerte marché (0 à 2)	0	0	0	2	0	0	0
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---

risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Quelques bons de commande ne sont pas imputés sur le bon compte comptable : Tabliers brodés Vin de Loire (3750€), des repas dans des restaurants ou assimilés, des produits d'entretien ou des ustensiles en plastique et carton (gobelets, serviettes, nappes). L'intitulé de certains bons de commandes n'est pas suffisamment précis pour contrôler l'imputation ("achats divers").
	niveau du risque (0 à 3)	1	

risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Depuis la mise en place des marchés et en particulier depuis 2012, il est constaté une recrudescence des achats de même nature que les prestations traiteurs auprès de divers fournisseurs sur les groupe de marchandise 10,11 et 10,14 pour éviter le passage obligatoire par les marchés de l'établissement. Après un trimestre en 2013, le montant des achats dépasse celui des années 2009 à 2011 et représente 47% des achats totaux de 2012. Le risque réglementaire est fort car l'établissement pourrait se voir reprocher, par les titulaires des marchés et la CRC de ne pas respecter ses engagements et le code des marchés.
	niveau du risque (0 à 3)	3	

Actualisation (modifications intervenues depuis la précédente version)	non	commentaire	
	niveau d'actualisation des procédures (0 à 3)	0	

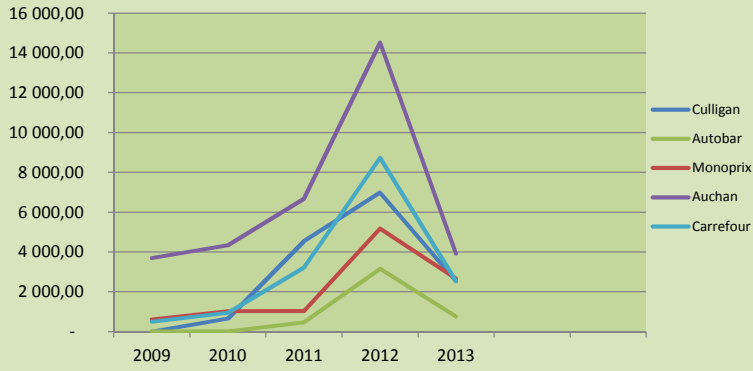
détail du groupe de marchandise						commentaires
Jus de fruits et légumes (autres que surgelés ou réfrigérés)						10.11
Boissons alcooliques distillées						10.11
Vins et champagnes						10.11
Cidre						10.11
Vermouths (apéritifs à base de vins)						10.11
Bière						10.11
Eaux, boissons rafraichissantes						10.11
Sirops						10.11
Confitures et compotes	Conserves de viande appertisées	Huiles végétales à usage alimentaire	Sucre	Condiments, et assaisonnements (vinaigre, sauces, moutardes, épices)	Lait UHT	10.14
Fruits à coque grillés ou salés (amandes, cacahuètes, etc)	Conserves appertisées de poissons, crustacés, coquillages ou mollusques	Riz, farines, semoules	Produits de la chocolaterie et confiseries (comprend aussi le cacao en poudre, les préparations pour petit déjeuner, les fruits confits, les marrons glacés)	Soupes et potages, desserts lactés de conservation, gâteaux de riz, préparations pour entremets, desserts, mousses	Lait en poudre	10.14
Miel	Conserves de pommes de terre appertisées	Huile de maïs, féculés et tapiocas	Pâtes alimentaires	Fruits secs	Fonds de sauce	10.14
Sel alimentaire	Conserves de légumes ou de fruits appertisées	Biscottes, biscuits, pâtisserie de conservation	Café et thé conditionnés	Légumes secs	Pommes & quot;chips & quot;	10.14

Réglementation spécifique applicable (oui/non)	non	commentaire

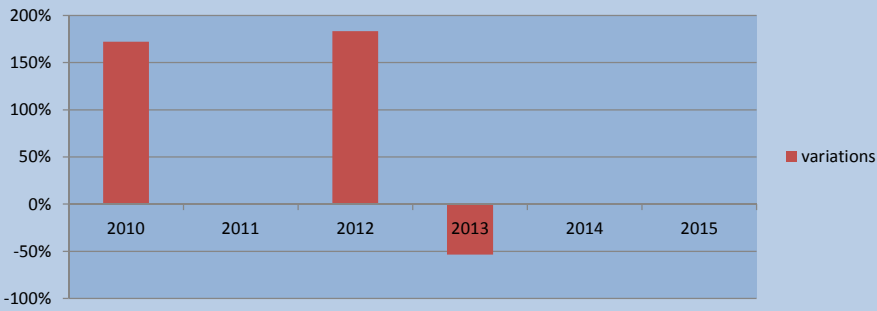
Commentaires
<p>Les deux groupes de marchandises doivent être utilisés pour des achats d'épicerie et de boissons qui ne peuvent être fournis par le marché Traiteur, mais pour l'accueil courant des services et des composantes. Depuis 2012 (montant multiplié par 3 par rapport à 2011) et encore plus sur le premier trimestre 2013, ces deux clés servent à contourner le marché traiteur en obtenant auprès de la grande distribution des prestations qui ont le même objet. Les montants globaux et unitaires (par ligne de poste) ont très fortement augmenté. Cette pratique a un coût puisque outre les matières premières, les déplacements, le temps agent ou les fournitures accroissent le coût moyen du prix par invité. Les sommes cumulées des deux clés ajoutées à celle du groupe 68.03 (traiteur) montrent que le coût des frais de réception reste à un niveau élevé depuis trois ans (environ 600 000 euros par an) et compte-tenu des chiffres du premier trimestre 2013 ne semble pas se réduire à termes (le montant du 68.03 réception a augmenté de 102% en comparant les deux premiers trimestres 2012 et 2013). On constate sur ces deux clés des achats, importants en montant, qui s'insèrent difficilement dans l'objet de ces deux groupes ou du groupe de marchandise réception: commande de Vouvray Perault (9725,72 euros pour 2011 et 2012 soit environ 1000 bouteilles) Pâtisserie Desbois (4652,97 pour 2012 et 2013 principalement en gâlette des rois), une enveloppe de 2 500 euros pour des achats non identifiés auprès d'une grande surface lors de fouilles ou des tabliers brodés vin de Loire (3570 euros). Le terme "réception" apparaît régulièrement pour justifier les achats sur ces clés mais montrent qu'il y a volonté de passer outre les marchés en place, au détriment des titulaires. Cette pratique est un risque réglementaire fort pour l'établissement en dehors des montants, élevés, engagés. Enfin les locations des fontaines à eau ont fortement augmenté (54% entre 2011 et 2012) ainsi que le prix unitaire par poste.</p>

contrôles à mettre en place	non responsables	date ou périodicité	type
Vérification de l'imputation comptable	DSF	Trim	par ZME2K
Vérification de l'adéquation entre prestations et marché en cours	DSF	Sem	par ZME2K et en lien avec la cellule des Marchés et la DTIC

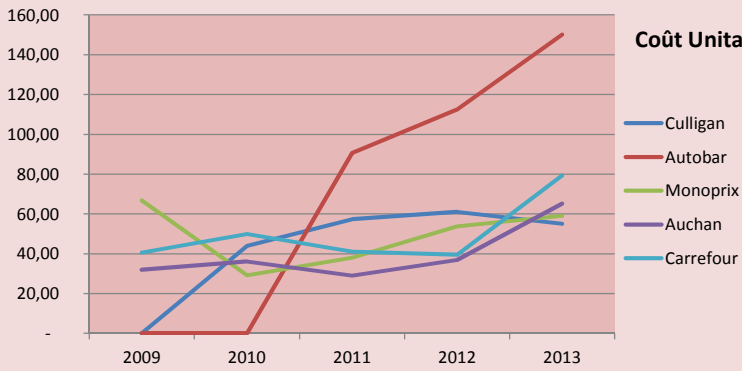
graphiques



variations



Coût Unitaire



Fiche de suivi des Dépenses par nature

Exercice	2012	Date de réalisation	24/01/2013	Responsable	SAVINEAU
Version	2	Précédente	05/06/2012	Motif	Fin exercice 2012

Groupe de marchandise	22.05 et 22.06	intitulé		EQUIPEMENTS DE TELEPHONIE / TERMINAUX DE TELEPHONIE	
Comptes comptable	60630000	21887001		intitulé	Fourniture d'entretien et de petit équipement / Matériels divers acquis

Marché associé (oui/non)	oui	numéro	période	fournisseur
Téléphonie fixe		1101051	2012-2015	France Telecom/SPIE Communication
Téléphonie Mobile Abonnements		900856	2012-2013	SFR
Téléphonie Mobile Accessoires		900856	2012-2013	SETIPP

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant	51 544,13	33 453,68	29 587,07	31 872,79			
variations		-35%	-12%	8%	0%	#DIV/0!	#DIV/0!

Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant total							
coût moyen							
Postes téléphoniques fixes (et accessoires)	43 130,39	20 026,42	7 858,53	11 141,82			
	276,47	217,67	196,46	301,13			
Postes téléphoniques mobiles (et accessoires)	2 839,82	4 558,66	8 258,81	12 256,96			
	113,59	142,45	217,33	222,83			
Abonnements téléphone mobile	989,58	1 750,34	8 592,12	4 982,55			
	-	-	-				

Ecarts	Coût unitaire le moins élevé et le plus élevé par sous nature.						
sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
	58,23	60,45	56,31	56,31			
Postes téléphoniques fixes	301,56	301,56	310,46	330,53			
Postes téléphoniques mobiles	1,19	1,20	1,20	10,00			
	318,14	273,88	705,64	728,36			

seuil alerte marché (0 à 2)	0	0	0	0	0	0	0
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---

risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Modification en 2009 du compte comptable par de nombreuses UB. Des instructions données ont permis de stopper ces modifications sauf dans une seule UB (2010)
	niveau du risque (0 à 3)	1	

risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Achats auprès du prestataire (SETIPP) d'appareils non prévus dans le marché et sans rapport avec les besoins déterminés lors de la consultation. Application de la réglementation relative aux avantages en nature (URSSAF et DGFIP)
	niveau du risque (0 à 3)	2	

Actualisation (modifications intervenues depuis la précédente version)	non	commentaire	Augmentation du prix unitaire des téléphones portables avec l'arrivée sur le marché des Iphone5 (728,36) Depuis 2009 le coût total des téléphones portables a été multiplié par 4,3 et entre 2011 et 2012 l'augmentation est de 12,6%. Pour les postes fixes l'augmentation entre les deux dernières années est de 41,7% (impact de la réinstallation sur le site du plat d'étain) mais la charge totale sur 2009-2012 a été divisée par 3,8. Si la charge est stable sur les trois dernières années (environ 30 000 euros) la part de la téléphonie portable ne cesse d'augmenter en particulier avec l'achat de la gamme Iphone et des accessoires.
	niveau d'actualisation des procédures (0 à 3)	0	

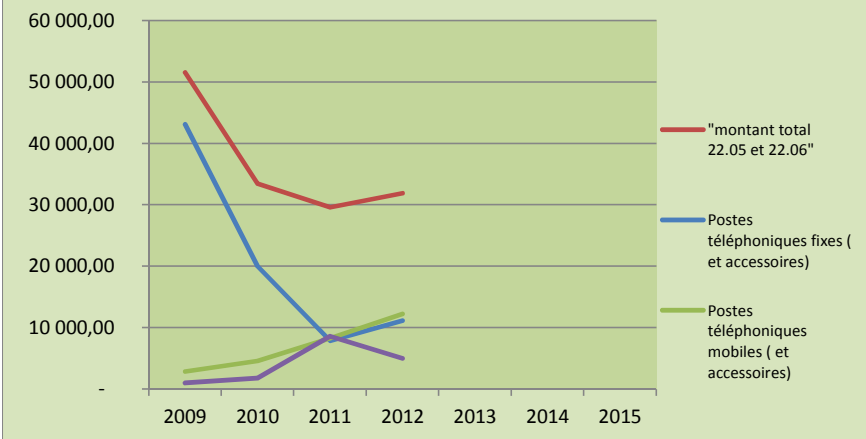
détail du groupe de marchandise	commentaires
Emetteurs et émetteurs-récepteurs de radiotélégraphie et de radiotéléphonie fixes ou	
Emetteurs-récepteurs de télécommunication à bord des satellites	sans objet
Emetteurs-récepteurs de CB, talkie-walkies, micros sans fil, combinés sans fil	
Matériel de commutation de ligne ou par paquet, standards téléphoniques	
Matériel de transmission : récepteurs, amplificateurs	
Matériel de télégraphie (télex, bélinographes)	
Equipements pour salles de téléconférence et cabines téléphoniques	
Parties de matériel téléphonique	

Réglementation spécifique applicable (oui/non)	non	commentaire	

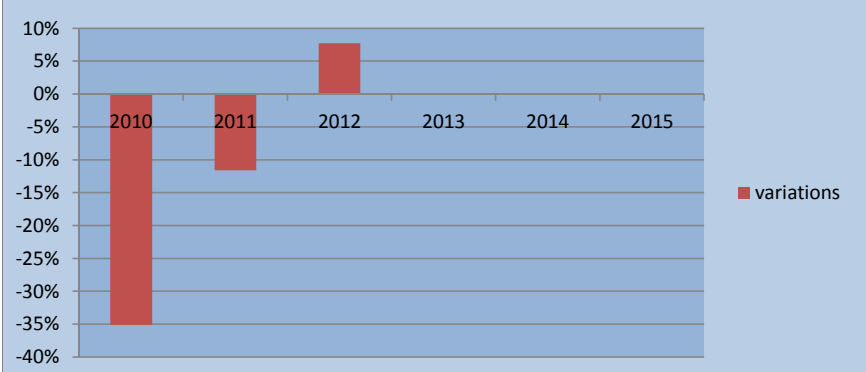
Commentaires
<p>Ces deux groupes de marchandise sont utilisés indifféremment quelque soit le matériel ou le service acquis. Ils regroupent principalement les achats de matériels de téléphonie fixe ou mobile ainsi que les abonnements des mobiles et les coûts d'installation des fixes. Depuis 2009, la tendance quant au poids (en termes de coût) des appareils, fixes ou mobiles, s'est inversé. Le montant annuel des fixes a été divisé par 5,5 alors que celui des mobiles a été multiplié par 3. La charge total des deux groupes de marchandise a lui subi sur la période une baisse de 42,6%. L'écart entre les matériels acquis (entre le moins cher et le plus cher) est pratiquement constant sur la période pour les fixes (de 5,2 à 5,8), il a par contre considérablement augmenté pour les mobiles (de 267,3 à 588). Cette augmentation s'explique par l'augmentation des coûts unitaire des appareils (+1% pour les fixes et +121,8% pour les mobiles) alors que les marchés n'intégraient pas de hausse substantielle. Si pour les fixes, le marché et l'évaluation initiale des besoins sont respectés, pour les mobiles ce n'est pas le cas avec l'acquisition d'appareils qui vont au delà des besoins professionnels et qui induisent un risque de versement de rémunérations accessoires non déclarées. Il est donc indispensable de fixer des limites en fonction des besoins professionnels réels des agents et de déterminer un catalogue unique associé au(x) marché(s).</p>

contrôles à mettre en place	non responsables	date ou périodicité	type
Vérification de l'imputation comptable	DSF	Trim	par ZME2K
Vérification de l'adéquation entre matériel acquis et marché en cours	DSF	Sem	par ZME2K et en lien avec la cellule des Marchés et la DTIC

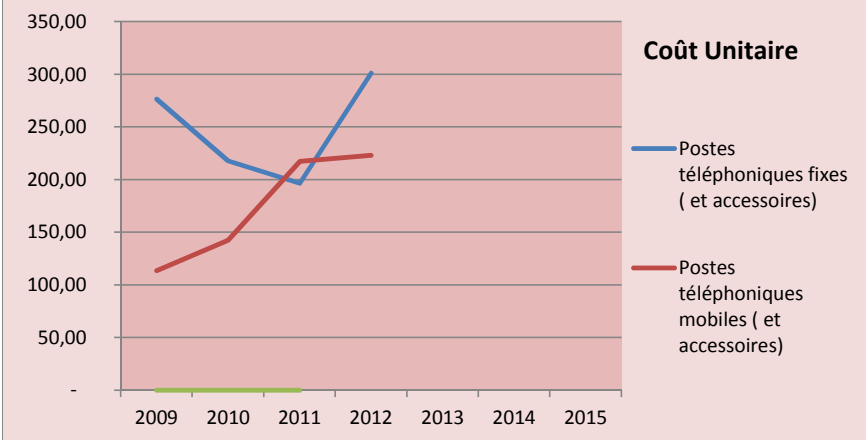
graphiques



variations



Coût Unitaire



Fiche de suivi des Dépenses par nature

Exercice	2012	Date de réalisation	24/01/2013	Responsable	SAVINEAU
Version	2	Précédente	11/06/2012	Motif	Fin exercice 2012

Groupe de marchandise	40.34	intitulé		Traitement Informatique	
Comptes comptable	62888000		18628880	intitulé	Autres Divers

Marché associé (oui/non)	non	numéro	période	fournisseur

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant	184 077,06	47 300,83	77 576,84	31 615,91			
variations		-74%	64%	-59%	0%	#DIV/0!	#DIV/0!

Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant							
coût moyen							
DIGISCRIB	31 335,20	1 976,99	19 661,43	7 670,33			
	15 667,60	988,49	6 553,81	3 835,16			
Arkenum (09)/ ABES	24 697,40	16 339,45	15 506,64	16 788,30			
	24 697,40	16 339,45	7 753,32	8 394,15			
ReTranscripro (09-10) /ECRIT.COM (11)/ 1\$1Internet (12)	42 999,00	3 880,00	15 000,00	2 148,98			
	42 999,00	3 880,00	7 500,00	143,26			
SAFIG (10-11) /Oriented	46 478,95	18 240,82	12 335,66	2 720,90			
Dveloppement(12)	15 492,98	6 080,27	12 335,66	2 720,90			

sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Formation	69 485,74	40 009,46	35 696,78	21 771,60			
	7 720,63	3 334,12	1 081,72	4 354,32			
Recherche	114 591,32	7 291,37	41 880,06	9 844,31			
	12 732,36	662,87	1 610,77	546,90			

seuil alerte marché (0 à 2)	2	0	1	0	0	0	0
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---

risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Difficultés quant à l'imputation en classe 2 ou en classe 6 pour des logiciels ou des numérisations.
	niveau du risque (0 à 3)	2	
risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Avant la modification du seuil en 2012, des commandes ont été découpées artificiellement pour ne pas subir la mise en concurrence et l'obligation de publicité en particulier pour deux prestataires. Même avec l'augmentation du seuil, ce risque est toujours présent. Actualisation: baisse du risque de 3 à 2 les achats incriminés ne s'étant pas renouvelés fin 2012.
	niveau du risque (0 à 3)	2	
Actualisation (modifications intervenues depuis la précédente version)	non	commentaire	Le risque réglementaire baissant il semble suffisant de n'effectuer qu'une vérification périodique (semestrielle). Par contre persiste le problème de l'imputation en classe 2.
	niveau d'actualisation des procédures (0 à 3)	0	

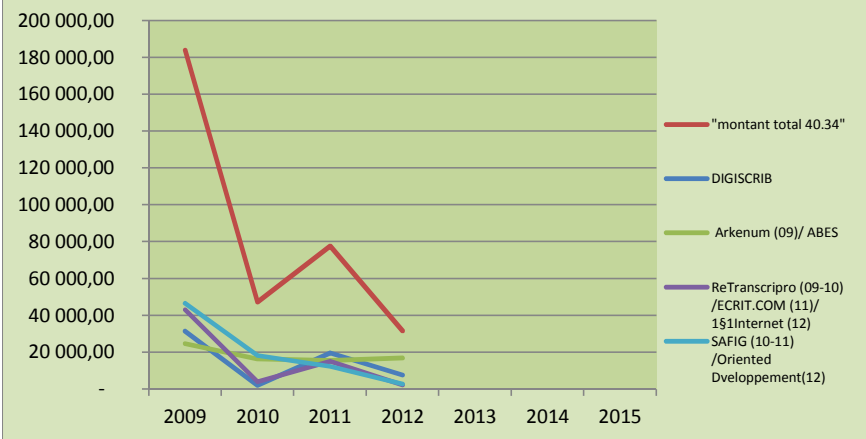
détail du groupe de marchandise	commentaires
-Traitement à façon de données, tabulations, calculs, etc, sans étude de logiciel spécifique	
-Location de temps-machine, sur le système informatique d'un tiers, en temps partagé avec	
-Travaux spécialisés dans la saisie de données	
-Perforation de cartes ou bandes	
- Numérisation de données	
-Conversion de fichiers, rétro-conversion	
-Saisie optique	
-Préparation de données à saisir	
-Hébergement de sites internet	

Réglementation spécifique applicable (oui/non)	non	commentaire	
--	-----	-------------	--

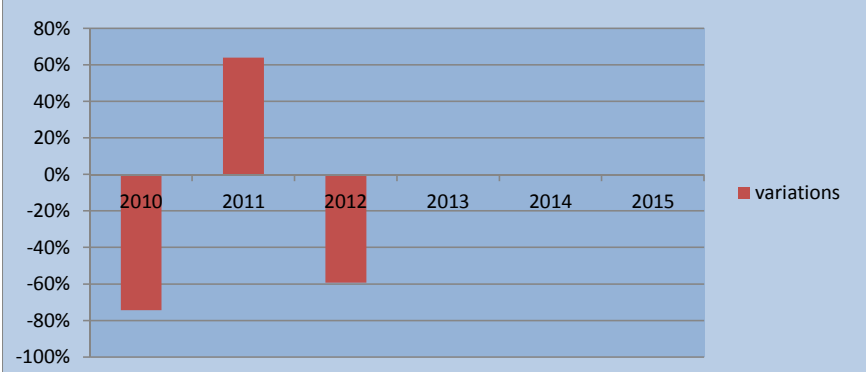
Commentaires
<p>Deux types de prestations coexistent au sein de ce groupe. Des prestations récurrentes pour le SCD pour l'informatisation du catalogue et une licence. Les montants sont justifiés. Sur la recherche, les montants unitaires pour quatre prestataires ne sont pas en accord avec les seuils du règlement intérieur des marchés et/ou un découpage artificiel semble avoir été effectué. Pour 2011, le seuil pour trois devis était de 15 000. Pour deux prestataires, on constate deux fois deux bons de commande d'un montant de 7 500. Ce "saucissonnage" illégal peut mettre en jeu la responsabilité de l'établissement. Il serait donc souhaitable de mettre systématiquement en concurrence les fournisseurs pour ce type de prestation.</p>

contrôles à mettre en place	non	date ou	type
	responsables	périodicité	
Vérification particulière des montants des bons de commande cumulés de certains prestataires	DSF	Trim	ZME2K
Vérification de l'imputation en classe 2 ou 6	DSF	Sem	ZME2K

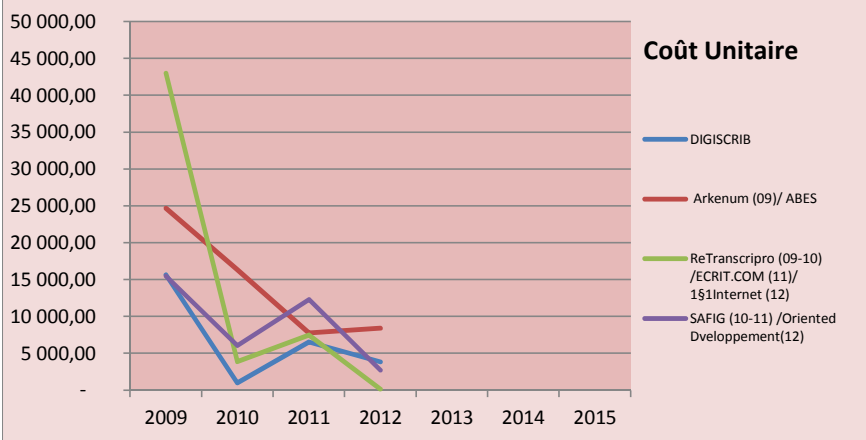
graphiques



variations



Coût Unitaire



Fiche de suivi des Dépenses par nature

Exercice	2012	Date de réalisation	24/01/2013	Responsable	SAVINEAU
Version	2	Précédente	08/06/2012	Motif	Fin exercice 2012

Groupe de marchandise	51.02	intitulé		Consommables en plastique et en verre hors culture cellulaire	
Comptes comptable	60670000		18606700	intitulé	Fournitures et matériels d'enseignement et de recherche

Marché associé (oui/non)	non	numéro	période	fournisseur

année	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant	58 711,36	47 414,94	97 769,88	91 624,66			
variations		-19%	106%	-6%	0%	#DIV/0!	#DIV/0!

Coûts Unitaires	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
montant							
cout moyen							
ATGC Biotechnologie(09) /Dominique DUTSCHER	18 622,00 241,84	7 916,38 109,95	29 711,56 192,93	9 773,14 143,72	23 751,44 255,39		
FISHER Scientific	8 003,51 109,63	10 636,68 156,45	11 992,14 199,87	4 639,11 149,64	8 096,66 105,15		
Starlab France(09-10) / Grosseron(11)/ Eppendorf (12)	6 315,83 197,37	7 071,91 214,30	4 052,49 311,73	3 262,04 296,55	6 595,18 471,08		
WWR International (09-11) / Grosseron (12)	4 628,08 112,88	3 378,11 84,45	6 616,53 87,05	2 307,65 96,15	5 695,31 123,81		

sous-nature	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Formation	7 721,00 151,39	9 939,83 146,17	20 860,05 168,22	1 707,25 109,98			
Recherche	50 990,36 175,22	37 475,11 160,15	76 909,83 311,37	73 917,41 194,51			

seuil alerte marché (0 à 2)	0	0	2	1	0	0	0
-----------------------------	---	---	---	---	---	---	---

risque comptable (oui/non)	non	commentaire	Il existe des difficultés pour vérifier l'imputation compte-tenu de spécificité des intitulés de poste. Les termes techniques ou la référence auprès du fournisseur ne permettent pas de vérifier qu'il s'agit bien d'objets en verre ou en plastique.
	niveau du risque (0 à 3)	1	
risque réglementaire (oui/non)	oui	commentaire	Augmentation régulière des montants qui hors les commandes rattachées à des opérations pourraient dépasser la barre des 90 000euros. L'éventualité d'un marché est donc à envisager pour ce groupe de marchandise.
	niveau du risque (0 à 3)	2	
Actualisation (modifications intervenues depuis la précédente version)	non	commentaire	Dominique Dutscher est le fournisseur principal et préserve sa place de leader. Fisher Scientific maintient sa part de marché mais voit arriver trois nouveaux fournisseurs qui commencent à s'imposer (Grosseron, CML et Eppendorf). Une prise de contact avec ces cinq fournisseurs pourrait permettre de négocier des tarifs en particulier auprès des trois derniers qui peuvent vouloir augmenter leurs ventes auprès de l'établissement.
	niveau d'actualisation des procédures (0 à 3)	0	

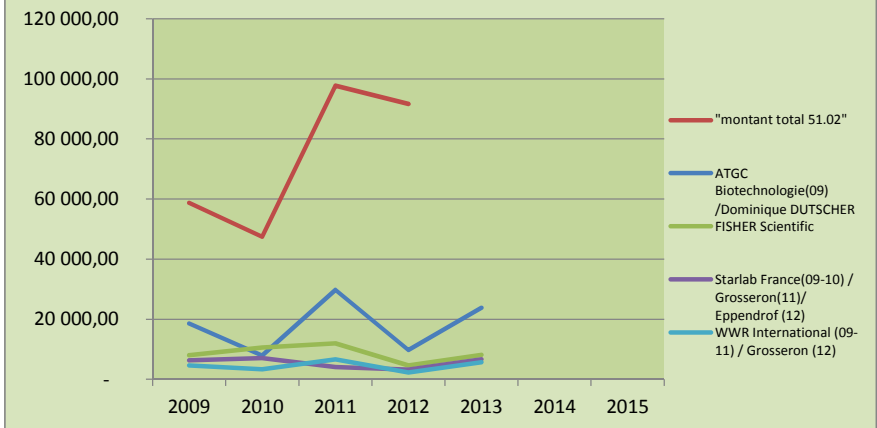
détail du groupe de marchandise	commentaires
- Capillaires en verre	
- Cônes et pointes (embouts) avec ou sans filtre pour pipettes automatiques	
- Coupelles de pesée (nacelles en plastique)	
- Cuves de spectromètres jetables	
- Fioles à scintillation	
- Flacons, piluliers, vials, inserts, septums et capsules à usage unique	
- Inserts pour tubes	
- Lames et lamelles en plastique et en verre (pour microscopie, pour microarrays, etc.)	
- Microplaques multipuits (pour PCR, microtitration, screening haut débit,...)	
- Pipettes stériles et non stériles à usage unique (en verre, plastique, Pasteur, etc.)	
- Seringues et aiguilles (hors chromatographie) jetables	
- Tubes et microtubes (prélèvement sanguin, essai, hémolyse, congélation, centrifugation,...)	
- Autres consommables en plastique et en verre	

Réglementation spécifique applicable (oui/non)	non	commentaire	

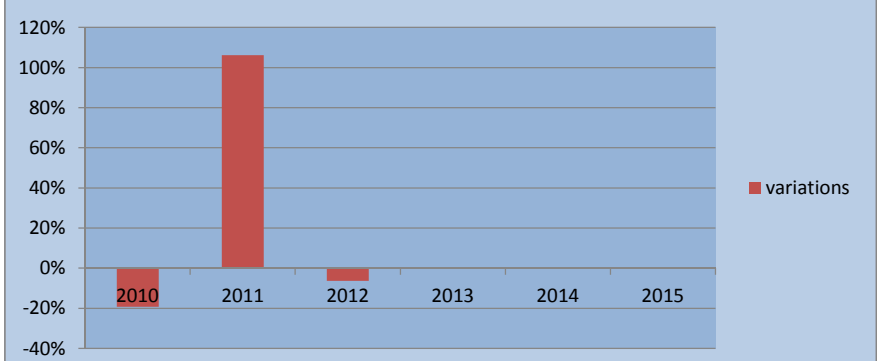
Commentaires
<p>Le groupe de marchandise intègre des biens homogènes qui sont nécessaires à l'activité des laboratoires ou de certaines formations (Pharmacie, Sciences, Médecine). Un nombre limité de Centre financier est concerné par cette nature de dépense. La majorité des achats est réalisée au profit des laboratoires, il est donc important de contrôler les montants cumulés des laboratoires pour vérifier que le seuil des marchés ne sera pas atteint. Le nombre de fournisseurs a fortement augmenté entre 2009 et 2011 avec une parcelisation des achats. Deux fournisseurs, Fisher Scientific et Dominique Dutscher emportent près de la moitié du marché avec une hausse depuis 2011 de la part que s'octroie Dominique DUTSCHER. Le BC moyen de ce dernier est inférieur à celui de tous ses autres concurrents (sauf WWR International) ce qui semble lui avoir permis de multiplier son volume de vente auprès de l'université par 3 quand le principal concurrent Fisher stagne. En troisième position, aucun fournisseur ne se détache. Le BC moyen de ces tiers est cependant, depuis 2010, le double de celui constaté par DUTSCHER. Si les montants sur la recherche devaient approcher la limite des 90 000 euros, il serait nécessaire de passer un marché en évaluant les besoins et les fournisseurs éventuellement obligatoires (fournitures spécifiques pour certains matériels). Outre un marché, il pourrait être intéressant d'approcher les principaux fournisseurs pour négocier un catalogue et des prix.</p>

contrôles à mettre en place	non responsables	date ou périodicité	type
Vérification des montants par groupe et différencier entre formation et recherche	DSF	semestrielle	ZDM_GRP_MARCH_NATUR - Achats / grp march / ponct - récurr avec cellule des marchés

graphiques



variations



Coût Unitaire

